

## Procédure de retrait du diplôme d'ingénieur

**Deux possibilités s'offrent à vous pour récupérer votre diplôme si vous n'étiez pas (ou ne serez pas) présent lors de la cérémonie de remise des diplômes.**

### **1. Le retrait auprès de la scolarité centrale de Grenoble INP :**

Vous pouvez retirer personnellement votre diplôme d'ingénieur auprès de la scolarité centrale située à l'adresse suivante :

Institut polytechnique de Grenoble  
Scolarité Centrale  
46, avenue Félix Viallet  
Entrée B – Rez de chaussée  
38031 GRENOBLE Cédex 1

Le service est ouvert du lundi au vendredi : de 8h à 11h30 et de 13h à 16h30.

Merci de bien vouloir vous munir des pièces suivantes :

- une pièce d'identité
- pour les diplômes antérieurs à la promotion 2000 : original du certificat provisoire

### **2. L'envoi du diplôme par courrier recommandé avec A.R. :**

Si vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer à Grenoble, le diplôme peut être expédié par courrier. Pour ce faire, vous voudrez bien nous faire parvenir les documents suivants à l'adresse ci-dessous :

- une demande d'envoi de diplôme (préciser l'école, l'année d'obtention, l'adresse d'envoi)
- une copie de votre carte d'identité
- pour les diplômes antérieurs à la promotion 2000 : joindre l'original du certificat provisoire

Vous pouvez retourner ces documents :

- par courrier : Institut polytechnique de Grenoble  
Scolarité Centrale  
46, avenue Félix Viallet  
38031 GRENOBLE Cédex 1
- ou par mail : [Sylvie.Sousa@grenoble-inp.fr](mailto:Sylvie.Sousa@grenoble-inp.fr)

**L'envoi d'un diplôme à l'étranger** transite par l'intermédiaire de l'Ambassade ou du Consulat de France la/le plus proche de votre domicile. Merci de bien vouloir indiquer leurs coordonnées sur la demande d'envoi de diplôme.